



# **Rapport de gestion 2023**

**Association**

**Tél 143 – La Main Tendue Nord-Ouest**

**Biel - Bienne**

## Table des matières

<b>1. Bilan</b>	3
<b>2. Compte d'exploitation</b>	4
<b>3. Tableaux de variation des fonds et du capital</b>	5
<b>3.1 Fonds liés</b>	5
<b>3.2 Capital des fonds réservés</b>	5
<b>3.3 Variation des fonds propres</b>	5
<b>4. Annexes aux comptes</b>	6
<b>4.1 Commentaires du bilan</b>	8
4.1.1 Liquidités	8
4.1.2 Comptes de régularisation actifs	8
4.1.3 Actifs financiers	8
4.1.4 Comptes de régularisation passifs	8
4.1.5 Fonds liés et fonds propres	8
<b>4.2 Commentaires du compte d'exploitation</b>	8
4.2.1 Contributions cantonales	8
4.2.2 Associations Fribourg et Neuchâtel	9
4.2.3 Dons	9
4.2.4 Dons pour des projets	9
4.2.5 Prestations gratuites et charges de valorisation des heures de bénévoles	9
4.2.6 Salaires et charges sociales	9
4.2.7 Relations publiques et promotion	10
<b>4.3 Répartition des dépenses selon le ZEWO</b>	10
<b>5. Rapport des réviseurs</b>	12

## 1. Bilan

		31.12.2023	31.12.2022
<b>Actifs</b>			<b>CHF</b>
Liquidités	4.1.1	645 966	411 216
Autres créances à court terme		570	87
Comptes de régularisation actifs	4.1.2	25 812	5 008
<b>Actifs circulants</b>		<b>672 348</b>	<b>416 310</b>
Mobilier et installations		1	1
Actifs financiers	4.1.3	98 732	93 237
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>98 733</b>	<b>93 238</b>
<b>Total actifs</b>		<b>771 081</b>	<b>509 548</b>
<b>Passifs</b>			
Comptes de régularisation passifs	4.1.4	42 505	30 528
Provisions		8 288	8 655
<b>Dettes à court terme</b>		<b>50 792</b>	<b>39 183</b>
Fonds dépenses contractuelles canton NE		100 000	0
<b>Fonds liés</b>	4.1.5	<b>100 000</b>	<b>0</b>
Capital des fonds réservés		58 000	55 000
Capitaux libres		490 564	464 203
Résultat de l'exercice		71 725	-48 838
<b>Fonds propres</b>	4.1.5	<b>620 289</b>	<b>470 365</b>
<b>Total Passifs</b>		<b>771 081</b>	<b>509 548</b>

## 2. Compte d'exploitation

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Rétribution cantonale LAVI		40 750	38 750
Contributions cantonales	4.2.1	114 000	0
Églises catholiques et réformées		104 500	104 500
Associations Fribourg et Neuchâtel	4.2.2	0	67 000
Communes		35 351	16 320
Communes ecclésiastiques		53 878	29 052
<b>Total contributions du secteur public</b>		<b>348 478</b>	<b>255 622</b>
Dons	4.2.3	175 263	45 299
Dons pour des projets	4.2.4	111 445	0
Loterie romande		13 500	13 000
<b>Total donations reçues</b>		<b>300 208</b>	<b>58 299</b>
Cotisations		660	660
Prestations des bénévoles	4.2.5	536 250	525 550
Entrées diverses		13 026	17 499
<b>Total prestations et autres revenus</b>		<b>549 936</b>	<b>543 709</b>
<b>Produits, contributions et dons</b>		<b>1 198 622</b>	<b>857 630</b>
Charge de valorisation des heures des bénévoles	4.2.5	-536 250	-525 550
Salaires et charges sociales	4.2.6	-294 366	-240 213
Formation et frais des collaborateurs bénévoles		-58 032	-57 991
Charges d'exploitation et de locaux		-36 801	-36 899
Relations publiques et promotion	4.2.7	-73 046	-10 258
Contribution à l'association nationale		-18 725	-14 609
Autres charges d'exploitation		-14 240	-12 224
<b>Total frais de fonctionnement</b>		<b>-1 031 461</b>	<b>-897 744</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>167 161</b>	<b>-40 113</b>
Revenus financiers		8 082	425
Frais financiers		-518	-9 149
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>		<b>174 725</b>	<b>-48 838</b>
Attribution aux fonds	4.1.5	-106 954	0
Dissolution de fonds	4.1.5	3 954	0
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>71 725</b>	<b>-48 838</b>

### 3. Tableaux de variation des fonds et du capital

#### 3.1 Fonds liés

La variation des fonds liés se présente comme suit

	Fonds dépenses contractuelles canton NE	-	-	Total
<b>État 01.01.2022</b>				<b>0</b>
Attribution				0
Dissolution				0
<b>État 31.12.2022</b>	<b>0</b>			<b>0</b>
Attribution	100 000			100 000
Dissolution	0			0
<b>État 31.12.2023</b>	<b>100 000</b>			<b>100 000</b>

#### 3.2 Capital des fonds réservés

La variation du capital des fonds réservés se présente comme suit :

	Fonds Formation bénévoles	Fonds IFOTES	Fonds fête bénévoles	Total
<b>État 01.01.2022</b>	<b>40 000</b>	<b>9 000</b>	<b>6 000</b>	<b>55 000</b>
Attribution	0	0	1 739	1 739
Dissolution	0	0	-1 739	-1 739
<b>État 31.12.2022</b>	<b>40 000</b>	<b>9 000</b>	<b>6 000</b>	<b>55 000</b>
Attribution	0	3 954	3 000	6 954
Dissolution	0	-3 954	0	-3 954
<b>État 31.12.2023</b>	<b>40 000</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>	<b>58 000</b>

#### 3.3 Variation des fonds propres

La variation des fonds propres se présente comme suit :

	Capital des fonds réservés	Capitaux libres	Résultat de l'exercice	Total des fonds propres
<b>État 01.01.2022</b>	<b>55 000</b>	<b>464 203</b>		<b>519 203</b>
Attribution	1 739			1 739
Dissolution	-1 739			-1 739
Résultat			-48 838	-48 838
<b>État 31.12.2022</b>	<b>55 000</b>	<b>464 203</b>	<b>-48 838</b>	<b>470 365</b>
<b>État 01.01.2023</b>	<b>55 000</b>	<b>415 365</b>		<b>470 365</b>
Attribution	6 954			6 954
Dissolution	-3 954			-3 954
Fusion FR - capital net		49 656		49 656
Fusion NE - capital net		25 543		25 543
Résultat			71 725	71 725
<b>État 31.12.2023</b>	<b>58 000</b>	<b>490 564</b>	<b>71 725</b>	<b>620 289</b>

## 4. Annexes aux comptes

### **Principes comptables et méthodes d'évaluation**

Les comptes annuels 2023 de La Main Tendue Nord-Ouest sont conformes aux normes comptables Swiss GAAP RPC, notamment la norme no 21, relative à l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

Les comptes sont présentés en CHF sans les centimes, il peut demeurer des différences non significatives liées aux arrondis.

### **Principes d'évaluation**

Le principe des coûts d'acquisition ou d'exploitation est appliqué d'une manière générale à la présentation des comptes. Les remarques suivantes s'appliquent aux postes principaux du bilan :

- |                                       |                           |
|---------------------------------------|---------------------------|
| - Actif circulant                     | à la valeur nominale      |
| - Actif immobilisé                    | à la valeur d'acquisition |
| - Engagements étrangers à court terme | à la valeur nominale      |

### **Informations complémentaires**

#### **Organisation et but**

Articles 1 et 2 des statuts de l'association Tél 143 – La Main Tendue Nord-Ouest

#### **Art. 1 Nom et siège**

Une association, avec siège à Bienne, existe selon l'art. 60 ss du CCS, sous le nom de *La Main Tendue du Nord-Ouest*.

#### **Art. 2 Objectifs**

L'association veut offrir, par l'entremise du téléphone, une possibilité de dialogue aux personnes en difficulté. Elle est à l'écoute de toutes les personnes qui ont besoin de partager leur vécu avec quelqu'un, indépendamment de leur âge et de leur statut professionnel ou social.

Le champ d'action de l'association s'étend aux cantons du Jura et de Neuchâtel, du Jura bernois, à Bienne et au Seeland, au canton de Fribourg et à une partie du canton de Soleure. Son numéro d'appel est le «Téléphone 143».

Ce service est offert de manière gratuite, confidentielle et anonyme. Il se veut dépourvu de jugements de valeur et d'influence politique ou religieuse.

#### **Statut fiscal**

La Main Tendue Nord-Ouest est au bénéfice de l'exonération d'impôts sur le bénéfice et le capital depuis le 8 mai 1972, statut vérifié le 23 décembre 2022. Cette exonération s'étend à l'impôt sur les successions et les donations.

### Rémunérations

- Organe dirigeant : le Comité de la Main Tendue Nord-Ouest exerce sa fonction à titre bénévole, aucune rémunération n'a été versée.
- Direction : la direction est assurée par Monsieur Christophe Amstutz ; comme le permet la recommandation Swiss GAAP RPC no 21, la rémunération de la direction n'est pas mentionnée séparément.
- Répondants : les répondants exercent leur fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'a été versée, seuls leurs frais de déplacement sont défrayés. Leur formation est à la charge de La Main Tendue Nord-Ouest.

### Emplois à plein temps

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Nombre d'employés	5	4
Nombre de postes à temps plein	2,45	1,85
Nombre de bénévoles	37	36

### Organe de contrôle des comptes

Mandat de vérification volontaire des comptes selon l'art. 15 des statuts, réalisé par MM. Vincent Bernasconi et Patrick Ogi.

### Gestion comptable

La comptabilité est gérée à l'interne.

### Autres mentions obligatoires

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail	0	0
Dettes envers des institutions de prévoyance	7 283	7 518
Montant des sûretés constituées en faveur de tiers	0	0
Montant des actifs engagés en garantie	0	0

### Transactions avec des parties liées

La Main Tendue Nord-Ouest a versé une contribution annuelle de 4 % des dépenses de l'année précédente à l'Association suisse de La Main Tendue. En 2023, ce montant s'élevait à CHF 15'254 (contre CHF 14'609 en 2022). Par ailleurs, nous avons dû payer des factures supplémentaires de CHF 3'471 à l'association.

Il n'y a pas de créances ou de dettes envers des parties liées à la fin de l'année. L'Association suisse de la Main Tendue et les membres du conseil d'administration de la Main Tendue Nord-Ouest sont considérés comme des parties liées.

### Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun autre événement susceptible d'affecter l'état financier de 2023 n'est connu à ce jour.

### Rapport de performance

Le rapport annuel fournit des informations appropriées sur les performances (efficacité) et l'économie (efficacité) de La Main Tendue Nord-Ouest. Une déclaration supplémentaire n'est donc pas nécessaire.

## 4.1 Commentaires du bilan

### 4.1.1 Liquidités

Les liquidités comprennent le solde en caisse, les soldes du compte Postfinance et des comptes bancaires. Ils sont portés au bilan à leur valeur nominale.

### 4.1.2 Comptes de régularisation actifs

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Charges payées d'avance	0	0
Produits à recevoir	25 812	5 008
<b>Total</b>	<b>25 812</b>	<b>5 008</b>

### 4.1.3 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent un compte de dépôt de titres. L'évaluation est effectuée à la valeur du marché.

### 4.1.4 Comptes de régularisation passifs

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Charges à payer	16 005	17 028
Produits reçus d'avance	26 500	13 500
<b>Total</b>	<b>42 505</b>	<b>30 528</b>

### 4.1.5 Fonds liés et fonds propres

Voir tableau de variation des fonds et du capital sous le chiffre 3 du rapport.

## 4.2 Commentaires du compte d'exploitation

### 4.2.1 Contributions cantonales

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Contribution attribuée aux fonds liés	100 000	0
Autres contributions	14 000	0
<b>Total</b>	<b>114 000</b>	<b>0</b>



#### 4.2.2 Associations Fribourg et Neuchâtel

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Contributions reçues	0	67 000

Conformément aux contrats de fusion, les actifs nets (capital) des associations de Fribourg et de Neuchâtel ont été intégrés aux fonds propres de l'association au 1er janvier 2023 (voir point 3.3 du rapport de gestion) ; les revenus 2023 sont ainsi intégrés directement dans la comptabilité régulière de l'association de La Main Tendue Nord-Ouest.

#### 4.2.3 Dons

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Dons	175 263	45 299

L'évolution très réjouissante des dons est en partie liée aux nombreux événements liés à l'année du jubilé. Une note à ce sujet est mentionnée dans le rapport annuel. Nous réitérons nos chaleureux remerciements aux généreux donateurs.

#### 4.2.4 Dons pour des projets

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Dons pour des projets	111 445	0

Il s'agit de dons uniques librement attribués. Nous réitérons nos chaleureux remerciements aux généreux donateurs.

#### 4.2.5 Prestations gratuites et charges de valorisation des heures de bénévoles

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Prestations des bénévoles	526 000	512 750
Prestations des membres du comité	10 250	12 800
<b>Sous-total</b>	<b>536 250</b>	<b>525 550</b>
Valorisation des heures de bénévoles	-526 000	-512 750
Valorisation des heures des membres du comité	-10 250	-12 800
<b>Sous-total</b>	<b>-536 250</b>	<b>-525 550</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.6 Salaires et charges sociales

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Salaires	243 421	203 550
Charges sociales	39 191	35 199
Autres charges de personnel	11 754	1 464
<b>Total</b>	<b>294 366</b>	<b>240 213</b>

Dès le 1er janvier 2023, une nouvelle employée travaille à temps partiel pour la communication et le fundraising

#### 4.2.7 Relations publiques et promotion

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Relations publiques et promotion	73 046	10 258

*Dans le cadre du jubilé en 2023, de nombreuses activités de communication, de relations publiques et de fundraising ont été menées, ce qui explique les coûts particulièrement élevés sur cet exercice.*

#### 4.3 Répartition des dépenses selon le ZEW0

Les charges sont calculées selon la méthode Zewo comme suit :

Charges	Administration	Fundraising
Contributions et donations déboursées (principalement contribution à l'association centrale)	10% en raison de la fonction de coordination centrale de l'association.	10% en raison des activités de marketing central.
Charges du personnel	Estimation du pourcentage de postes consacrés à l'administration générale de l'association, sans coordination de l'activité.	Estimation du pourcentage de postes consacrés aux activités de collecte de fonds.
Autres charges	Répartition individuelle en pourcentage dans les trois domaines : Administration / recherche de fonds/projets	Répartition individuelle en pourcentage dans les trois domaines : Administration / recherche de fonds/projets
Fundraising / Publicité	-	100% des coûts sont affectés à la collecte de fonds.

<i>Groupes de comptes à contrôler</i>	<b>2023</b>							
	<b>Total CHF</b>	<b>Projet</b>		<b>Administration</b>		<b>Fundraising</b>		
		<b>%</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>	<b>CHF</b>	
Cotisations et dons versés	-19 425	80	-15 540	10	-1 943	10	-1 943	
Charges de personnel	-347 999	71	-247 915	8	-29 437	20	-70 647	
Prestations Bénévoles	-536 250	98	-528 050	2	-8 200	0	0	
Charges matérielles	-127 786	32	-41 410	7	-8 856	63	-80 351	
Amortissements	0		0		0		0	
<b>Totaux</b>	<b>-1 031 461</b>	<b>80</b>	<b>-832 915</b>	<b>5</b>	<b>-48 435</b>	<b>15</b>	<b>-152 942</b>	
	<b>2022</b>							
	<b>Total CHF</b>	<b>Projet</b>		<b>Administration</b>		<b>Fundraising</b>		
		<b>%</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>	<b>CHF</b>	
Cotisations et dons versés	-15 209	80	-12 167	10	-1 521	10	-1 521	
Charges de personnel	-290 975	66	-209 302	10	-24 021	24	-57 651	
Prestations Bénévoles	-525 550	98	-515 310	2	-10 240	0	0	
Charges matérielles	-66 010	62	-40 736	12	-7 708	26	-17 566	
Amortissements	0		0		0		0	
<b>Totaux</b>	<b>-897 743</b>	<b>87</b>	<b>-777 516</b>	<b>4</b>	<b>-43 490</b>	<b>9</b>	<b>-76 738</b>	

<b>en CHF</b>	<b>2023</b>	<b>%</b>	<b>2022</b>	<b>%</b>
Charges administratives	-48 435	5	-43 490	4
Charges collecte de fonds et frais publicitaires	-152 942	15	-76 738	9
Charges projets (La Main Tendue)	-832 913	80	-777 519	87

Les frais de personnel au prorata sont inclus dans ce chiffre. La méthode ZEWO a été utilisée pour le calcul.

## 5. Rapport des réviseurs

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2023 à l'attention de l'assemblée des membres de l'association LA Main Tendue à Bienne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation - à l'exception du budget 2024 - et annexe) de l'association La Main Tendue du Nord-Ouest, Bienne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de vérification par l'organe de révision.

L'association La Main Tendue du Nord-Ouest, Bienne, nous a chargés d'effectuer un audit tel que le prévoient ses statuts. La vérification de l'existence d'un système de contrôle interne ainsi que le rapport supplémentaire destiné à l'assemblée des membres n'incombent pas à ce mandat.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Notre audit englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Nous avons par ailleurs jugé dans son ensemble l'utilisation des principes essentiels d'établissement des comptes, les décisions fondamentales d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels. Nous sommes d'avis que notre contrôle constitue une base suffisante à l'émission de notre jugement.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC 21 et ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Biel/Bienne, le 28 mars 2024



Vincent Bernasconi

*Expert-comptable diplômé et  
expert-réviseur agréé*



Patrick Ogi

*Economiste ES*